

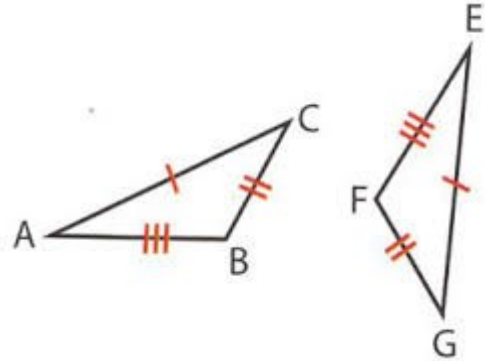
# Triangles Similaires

## I) Triangles égaux

**Définition** : On dit que 2 triangles sont **égaux** lorsque leurs côtés sont égaux 2 à 2.

On peut alors les superposer.

Exemple :  $AC = EG = 10 \text{ cm}$   
 $AB = EF = 7 \text{ cm}$   
 $BC = FG = 6 \text{ cm}$



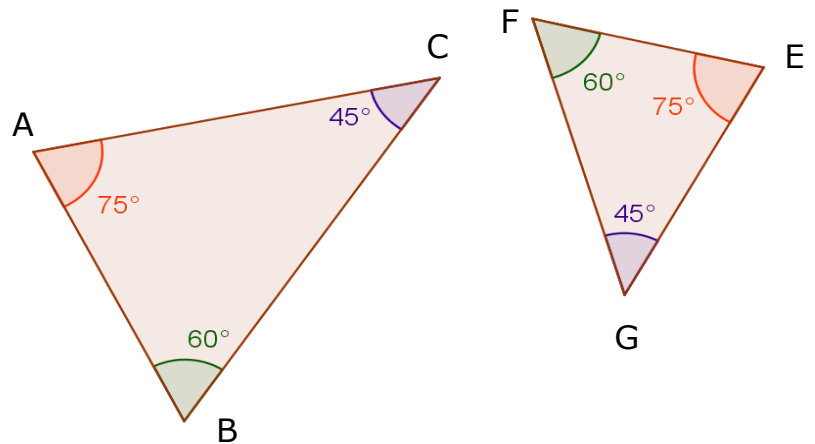
Donc ici les triangles ABC et EFG sont égaux

## II) Triangles semblables

**Définition** : On dit que 2 triangles sont **semblables** lorsque leurs angles sont égaux 2 à 2.

Exemple :  $\hat{A} = \hat{E} = 75^\circ$   
 $\hat{B} = \hat{F} = 60^\circ$   
 $\hat{C} = \hat{G} = 45^\circ$

Donc ici les triangles ABC et EFG sont semblables.



**Remarques** :

- Deux triangles semblables peuvent être égaux mais pas forcément !  
Dans l'exemple ci-dessus, on voit que les triangles n'ont pas la même taille.
- Dans la pratique, on a besoin seulement de 2 paires d'angles égaux (puisque le 3<sup>e</sup> angle se déduit avec la règle des 180°).

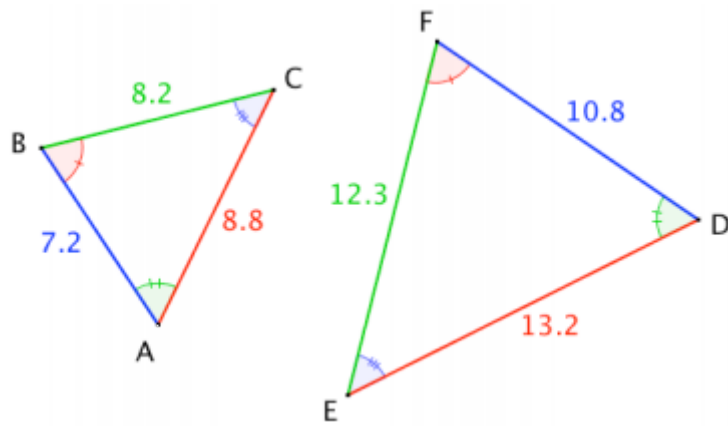
## III) Propriétés des triangles semblables

**Propriété** : Si 2 triangles sont **semblables**, alors les **longueurs des côtés** opposés aux angles égaux **sont proportionnelles**.

Dans ce cas, les côtés opposés aux angles égaux sont appelés **côtés homologues**.

Exemple : On donne ABC et DEF, 2 triangles tels que :

$$\begin{aligned}\hat{A} &= \hat{D} \\ \hat{B} &= \hat{F} \\ \hat{C} &= \hat{E}\end{aligned}$$



Les 2 triangles sont semblables et lorsqu'on fait correspondre, 2 à 2, les côtés opposés aux angles égaux, on obtient :

Angles	$\hat{A} = \hat{D}$	$\hat{B} = \hat{F}$	$\hat{C} = \hat{E}$
Côtés de ABC	<b>BC = 8,2</b>	<b>AC = 8,8</b>	<b>AB = 7,2</b>
Côtés de EDF	<b>EF = 12,3</b>	<b>ED = 13,2</b>	<b>DF = 10,8</b>

Lorsqu'on effectue les rapports entre la dernière ligne et la 2<sup>e</sup>, on obtient :

$$\frac{EF}{BC} = \frac{12,3}{8,2} = 1,5 \quad \frac{ED}{AC} = \frac{13,2}{8,8} = 1,5 \quad \frac{DF}{AB} = \frac{10,8}{7,2} = 1,5$$

On constate bien que les côtés sont proportionnels, et le rapport de proportionnalité (ici 1,5) est appelé coefficient d'agrandissement (ou de réduction)

Remarque : cette propriété nous permet de calculer certains cotés de triangles avec le produit en croix.

La **propriété réciproque** est également vraie. C'est à dire :

**Propriété** : Si 2 triangles ont des **côtés proportionnels** 2 à 2, alors ces deux triangles sont **semblables** (c'est à dire ont des angles 2 à 2 égaux).

Cette propriété permet de calculer des angles du 2<sup>e</sup> triangle (ils seront les même que ceux du premier triangle)